

REPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRES
DE LA CONFEDERATION HELVETIQUE



UNITE - TRAVAIL - PROGRES

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE TCHAD A L'OCCASION DE LA 110^e CONSEIL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

Au titre du Débat général

Genève, 28 Novembre 2019

Merci Monsieur le President ;

Puisque c'est la première fois que j'interviens, je voudrais au nom de ma délégation vous féliciter pour votre élection à la Présidence et vous assurer du soutien et de la coopération de ma délégation durant l'exercice de votre mandat.

La délégation du Tchad souscrit sans réserve à la déclaration prononcée par la Namibie au nom du Groupe africain.

Le Tchad salue la vision stratégique de l'Organisation internationale pour les migrations et le rôle incontournable qu'elle joue dans le domaine de la mobilité humaine et les réponses efficaces qu'elle ne cesse d'apporter aux dynamiques migratoires en constante évolution.

Ma délégation remercie l'OIM pour la mise en œuvre du projet sur **l'assistance consulaire** dont le Tchad a bénéficié et également pour l'approbation du projet intitulé : « **Intégration des droits de l'homme et des thèmes transversaux dans les éléments essentiels de gestion des migrations (EMM 2.0)** » dont la République du Tchad bénéficiera grâce au Fonds de l'OIM pour le développement, en vue de développer les capacités en matière de gestion des migrations.

Ma délégation voudrait souligner qu'un nombre considérable des migrants transitent sur le territoire tchadien et à cet effet, le Tchad apprécierait également être considéré comme un pays de transit.

La délégation du Tchad félicite le Directeur Général pour ses efforts inlassables visant à rendre l'Organisation internationale pour les migrations efficace, efficiente et souple conformément à sa croissance exponentielle et à l'élargissement de son portefeuille opérationnel.

Le Tchad note avec satisfaction la proposition du Directeur Général visant à renforcer la haute direction de l'Organisation internationale pour les migrations et apprécie le consensus dégagée sur l'idée consistant à mettre en place un Groupe de travail à composition non limité, ouvert à tous les Etats pour examiner les amendements constitutionnels du Directeur Général et soumettre leurs conclusions au Conseil. avant la fin du mois de mars 2020.

Le Tchad se réjouit de travailler en étroite collaboration avec l'OIM et remercie l'appui de l'Organisation pour la République du Tchad.

Je vous remercie Monsieur le Président ;